



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

Envoyé en préfecture le 27/06/2018  
Reçu en préfecture le 27/06/2018  
Affiché le  
ID : 029-212901714-20180621-D6\_CM20180621-DE

## Commune de PLOMEUR

### EXTRAIT DU REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 21 JUIN 2018

N° acte : 2018 – D 6 – CM 21.06.2018	Classification : 7.5 - Subventions
--------------------------------------	------------------------------------

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : 13 juin 2018

Présents : MM. les Conseillers en exercice, à l'exception de : RENIER Martine (procuration HENAFF Laetitia), TIRILLY Catherine (procuration QUENET Isabelle), BOUNIER Yannick (procuration HELIAS Patrice).

Monsieur AUTRET Guillaume a été élu secrétaire.

#### **OBJET : Subvention pour séjour en colonie de vacances**

Sur proposition du Maire,  
Le conseil municipal,

- **DÉCIDE** d'accorder en 2018, aux familles résidant dans la commune, une subvention de trente euros (30,00 €) par enfant pour le séjour en colonie ou camp de vacances.

Un certificat de présence de l'enfant en colonie ou camp de vacances sera exigé à l'appui du règlement.

Par ailleurs, il est précisé que les familles ayant déjà obtenu en cours d'année une subvention pour classe de neige, voyage éducatif ou autres ne sont pas concernées par cette attribution.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'article 6574.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme

Le Maire,  
**Ronan CRÉDOU**